

Eclaire

ou Chelidoine

Chelidonium majus vulgare

Ph.Eur., Ph.Fr. (A)

D'après le Dr. J-B. Chomel, Abrégé de l'histoire des plantes usuelles [...], 1712 :

Propriétés au XVIII^e siècle : Plante ophtalmique, apéritive, hépatique (soigne le foie), vulnéraire (soigne les plaies) et sudorifique.



© Jeantosti / Wikipédia

Usages : « On employe toute la plante ; l'eau distillée est très en usage pour dissiper l'inflammation des yeux & nettoyer les ulcères qui s'y forment. Le suc d'éclaire guérit les taves, étant un puissant detersif. On s'en sert pour la gâle & les ulcères des autres parties du corps, les meurtrissures. Le suc jaune mis sur les verrues après leur avoir coupé & découvert les racines, les guérit. L'éclaire est un excellent apéritif & hépatique. La racine à une once, infusée dans chopine de vin blanc avec demy once de teinture de Mars, est utile dans l'hydropisie. Julien Paulmier, Médecin de la Faculté de Paris, la recommande dans la Peste, il en faisoit boire le suc avec le vin blanc & un peu de vinaigre rosat, pour exciter une sueur salulaire. »

Tempéraments : « La Chelidoine est chaude & sèche au tiers degré. »

Le lieu : « Elle commence à fleurir en Avril, & dure tout l'été. »

Propriétés actuelles (parties aériennes) : verrucicide en usage externe ; antispasmodique en usage interne (troubles hépatobiliaires). Attention : en usage interne, n'utiliser la chélidoine qu'en mélange avec d'autres plantes et à faibles doses (risque hépatotoxique).

AVANT TOUT USAGE DE PLANTES MÉDICINALES,
DEMANDEZ L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU PHARMACIEN